

ÉCOLE, COLLÈGE et LYCÉE à Sainte-Marie de La Verpillière

L'ÉCOLE

A La Verpillière, la scolarité commence à Sainte-Marie dès le premier cycle avec la petite section de maternelle.

3 maternelles : petite, moyenne et grande section
2 classes de 11^{ème} / CP
2 classes de 10^{ème} / CE1
2 classes de 9^{ème} / CE2
3 classes de 8^{ème} / CM1
4 classes de 7^{ème} / CM2

L'établissement est **sous contrat d'association** avec l'Etat. C'est un lieu où l'on dispense un enseignement général, où l'enfant est au centre des préoccupations dans toutes ses dimensions, humaines et spirituelles, dans l'esprit de la tradition mariste et avec le souci de collaborer avec les parents, premiers éducateurs de leurs enfants.

Suivi des études

Les parents sont régulièrement tenus au courant de la progression de leur enfant :

- par la signature de leurs cahiers de devoirs,
- par le carnet de notes périodique qui récapitule toutes les notes de la période concernée,
- par le cahier de contrôle chaque trimestre.

Les maîtres ou le Préfet des classes sont à la disposition des parents, sur rendez-vous, pour faire un point plus précis chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Le carnet de liaison permet également une correspondance entre parents et enseignants.

Enseignement musical

Les élèves peuvent dès la 9^{ème} faire partie de la Chorale **préparatoire pour devenir Petits Chanteurs**.

Catéchèse et vie spirituelle

Une catéchèse est dispensée à l'intérieur de l'établissement, pendant les heures scolaires (une heure quinze par quinzaine). Elle prend des formes différentes suivant les âges.

A partir de la 8^{ème}, les élèves peuvent préparer leur première communion.

Pour les enfants qui désirent être baptisés, une préparation peut être envisagée.

Langues vivantes

Les élèves ont une initiation à l'anglais en 10^{ème}, 9^{ème} et en 8^{ème}.

Informatique

Les élèves de 8^{ème} et 7^{ème} (CM1, CM2) reçoivent une initiation à l'informatique dans la salle du collège.

Bibliothèque

Une bibliothèque centrale de prêt de livres est à la disposition des élèves. Chaque niveau de classe s'y rend avec l'enseignante.

Transports

Pour la desserte par la SNCF et les cars, se reporter à la feuille sur les transports scolaires.

(Cf. Page 3 Partie IV)

Repas

Trois possibilités sont offertes aux familles: soit l'enfant est demi-pensionnaire régulier - 4 repas par semaine - soit l'enfant ne prend que quelques repas mais à un rythme fixe, par exemple tous les lundis. La facturation est faite par trimestre. Pour les demi-pensionnaires occasionnels, des tickets sont en vente par carnet auprès du Préfet par l'intermédiaire des enseignants.

M.J. Vernay, directrice de l'école